

Interaction des acteurs du marché et développement socio-économique

Roberts Waddle

Résumé : Cet article aborde la création de la richesse au sein d'une société sous un angle jusque-là peu utilisé dans la littérature. Il considère un tel processus comme le résultat de l'interaction entre les acteurs du marché (professionnels, entreprises et universités), comme un but poursuivi et à la portée de chaque acteur. L'idée qui sous-tend une telle démarche est simple : en s'associant avec d'autres pour créer une entreprise (monter une affaire), non seulement l'entrepreneur crée de la richesse pour lui-même (effet individuel), mais il permet aussi à d'autres d'avoir accès à cette richesse (effet collectif). Nous proposons ici un mécanisme permettant aux acteurs d'interagir entre eux afin de prendre des décisions individuelles à impact collectif.

1. INTRODUCTION

Parmi les facteurs susceptibles d'inciter l'agent économique à investir dans une entreprise quelconque, l'accès à l'information sur les opportunités (contrats, marchés) est de première importance. Le citoyen entrepreneur, lorsqu'il est détenteur d'une telle information, cherchera à s'associer en mettant en commun son capital, soit physique (espace, terre, actifs non liquides, etc.), soit humain (connaissances, savoir-faire, etc.), soit financier (argent ou actifs liquides, etc.).

Le présent article propose un mécanisme pour rendre cette information accessible à tous dans le but de créer de la richesse. D'abord, il présente le canal de transmission des fruits de la croissance économique au simple citoyen. Ensuite, il explique comment l'accès à l'information sur les opportunités (contrats, marchés) est la clé de la création et du développement des entreprises. Il se poursuit avec la description d'un mécanisme qui pourrait faciliter l'accès à tous à ce type d'information. Enfin, il montre comment un tel mécanisme permet aussi de créer des interactions entre les acteurs en vue de parvenir à une croissance inclusive.

2. LES CAUSES DE LA DÉFAILLANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Chaque année, des milliers de bacheliers prennent le chemin de l'université et des écoles professionnelles sans se

demander si la formation universitaire ou technique choisie correspond aux besoins du marché. Dans le même temps, des centaines de diplômés sont déversés chaque année sur le marché sans aucun souci de placement. Conséquence : le taux d'insertion professionnelle est très faible et le taux de fuite des cerveaux, très élevé¹. Comment remédier à ce problème de défaillance du marché du travail ?

En fait, plusieurs situations pourraient être à l'origine de ce problème :

les formations techniques ou universitaires offertes ne correspondent pas aux besoins du marché ;

1. les entreprises et organisations ne savent pas où trouver les professionnels qualifiés ;
2. les professionnels ne savent pas si les entreprises offraient des emplois ou cherchaient des ressources humaines ;
3. les entreprises n'ont pas créé suffisamment d'emplois dans l'économie, car elles ne connaissent pas les opportunités sur les marchés nationaux et internationaux existants. ►

1. Le taux de chômage élargi est de 40,6 % avec 52,1 % en zone métropolitaine. Voir IHSI, [Enquête sur l'emploi et l'économie informelle](#), 2010.

La fuite de cerveaux haïtiens vers l'extérieur est estimée à 80 %. Voir Theresa Sullivan, « [The Aftermath of Haiti's Earthquake and its Tie to Haiti's "Brain Drain"](#) », *World Poverty and Human Rights*, 23 avril 2010. Ce qui nous porte à estimer que des 10 000 diplômés par an, 75 % environ laissent le pays.

4. Ces situations peuvent être résumées à un manque d'interaction entre les acteurs (universités/écoles techniques, entreprises et organisations, étudiants et professionnels, etc.) sur le marché du travail. Or, le développement socio-économique d'un pays est le résultat des interactions entre tous les acteurs sur le marché. Toute la question est de savoir comment développer de telles interactions entre les acteurs, étant donné qu'elles sont des conditions nécessaires à une croissance inclusive. Celle-ci sera débattue tout au long de l'article.

3. MÉCANISME DE TRANSMISSION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Faire sentir à la population, au simple citoyen vivant dans une ville très reculée, les résultats de la croissance économique, tel est le défi au cœur de l'économie du développement. Ce défi est aussi au centre des préoccupations des gouvernements des pays en développement et de la communauté internationale. Cette dernière consacre la majeure partie de l'aide au développement à trouver une solution à ce problème complexe. Des thèmes comme la réduction de la pauvreté et la croissance orientée vers les pauvres font partie du vocabulaire quotidien bien que la réalité ne traduise pas forcément cette volonté. Une question naturelle se pose à savoir comment le simple citoyen peut percevoir les effets de la croissance économique.

Pour le comprendre, prenons l'illustration d'un père de famille de Hinche (département du Centre, Haïti) qui doit décider entre garder son enfant à l'école ou le retirer de l'école pour le faire travailler avec lui dans le champ. Ce dilemme auquel sont confrontés la plupart des parents dans les pays en développement est résolu simplement. Sans faire appel à des théories économiques sophistiquées, les parents comparent ce que pourrait rapporter l'enfant éduqué à court et à moyen terme avec ce qu'il va rapporter immédiatement dans le champ. À l'enfant brillant et très prometteur, forcé d'abandonner l'école et qui ne peut pas comprendre la décision de ses parents, ces derniers expliquent qu'il ne peut se nourrir ni des livres, ni des cours de l'école. Cet exemple portant sur la décision de laisser un enfant fréquenter ou non l'école est révélateur de la façon dont le simple citoyen perçoit l'éducation.

Faute d'en voir concrètement les résultats (trouver un emploi, devenir indépendant sur le plan économique, supporter la famille, etc.), il reléguera à l'arrière-plan l'éducation, quoique sa valeur soit indiscutable. Il réagira de la même façon par rapport à la croissance économique. Quel

que soit le montant du produit intérieur brut (PIB), il y restera indifférent si ce dernier ne lui permet pas de trouver un emploi afin d'accéder aux services de base comme l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation ainsi que des infrastructures de base. À moins que l'État fournisse de tels services, il est alors obligé de mettre en place un mécanisme permettant à la population d'y avoir accès. Alors, on se demande naturellement comment l'État pourrait transformer la croissance économique en emplois.

Sans nul doute, c'est en encourageant l'investissement privé par la création et le développement d'entreprises qui fourniraient de tels services que l'État se chargera de réguler (évidemment, l'État a l'obligation de garantir la justice et la sécurité, services purement publics comme conditions minimales de base à l'investissement massif). Alors, *comment l'État pourrait-il encourager la création d'entreprises privées (petites, moyennes et grandes)?* Beaucoup diront qu'il faudrait mettre en place un cadre légal moderne des affaires, un fonds de garantie, un cadastre, protéger l'investissement privé, etc. Sans nier l'importance de tout cela, nous doutons que ce soit la condition de base nécessaire à la création d'entreprises. D'ailleurs, si c'était le cas, il n'y aurait aucune entreprise en Haïti, et pourtant il y en a. Sur quoi se basent les entrepreneurs pour créer des entreprises, même dans un environnement incertain? Voilà la question primordiale que l'État doit comprendre s'il veut encourager l'investissement privé et la création d'emplois. Cette question fait l'objet de la partie qui suit.

4. ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ : DÉTERMINANT CLÉ DE L'INVESTISSEMENT

Que l'environnement soit certain ou non, et quels que soient les moyens dont dispose un entrepreneur, l'entrepreneur n'investira pas un sou s'il n'est pas certain qu'il y a une demande sûre pour les biens et services qu'il veut offrir. Il cherche d'abord et avant tout à savoir s'il y a des opportunités, un marché sûr pour écouler ses biens et services. Tout comme le père de famille cité plus haut, l'entrepreneur est à l'affût d'informations sur les biens et services demandés par les consommateurs (État, ménages, entreprises, organisations internationales, ONG, etc.). Une fois qu'il détient cette information, il analyse le taux de rentabilité de l'offre de ces biens et services sur le marché tout en évaluant les risques associés (à l'insécurité et à l'instabilité, par exemple) avant d'ajouter des primes de risque subséquentes. ►

L'élément fondamental pour encourager l'investissement et la création d'entreprises est donc l'accès à l'information sur les opportunités, les contrats, les marchés nationaux et internationaux. Les mesures d'accompagnement décrites plus loin, comme un fonds de garantie, peuvent s'en suivre. L'État a un rôle crucial de régulateur à jouer dans ce domaine : faire circuler toutes les informations relatives aux appels d'offres nationaux. En même temps, il devrait obliger ou encourager les ONG, les organisations internationales et les projets à rendre disponibles et accessibles de telles informations et à avoir aussi une politique d'achats locaux, comme le recommande le Projet « Peace Dividend Trust » financé par le Canada.

C'est vrai que la Loi sur les marchés publics oblige l'État à publier les appels d'offres nationaux dans au moins deux quotidiens à grand tirage. Mais est-ce que le simple citoyen, vivant à Hinche par exemple, a accès à cette information cruciale pour pouvoir bénéficier des fruits de la croissance économique ? A-t-il accès au document [Plan stratégique de développement d'Haïti](#) (PSDH) ? Et pourtant, s'il avait vu un tel document, il aurait su que Hinche sera un des neuf pôles régionaux de développement et que l'État a projeté d'y construire un parc industriel, de mettre en place une université cluster. Son enfant éduqué pourrait donc plus tard y trouver un emploi et subvenir à ses besoins. Si seulement il avait ces informations, il aurait laissé son enfant à l'école ! Comme il n'y a pas accès, il a pris la décision de retirer son enfant de l'école et ne pourra lui faire bénéficier des résultats de la croissance économique. Il aurait même pu encourager les menuisiers du coin à ouvrir un grand atelier de menuiserie (ou communiquer avec un atelier basé à Port-au-Prince pour ouvrir une succursale à Hinche, imitant l'exemple des banques privées) pour fabriquer des mobiliers pour les écoles et universités dans la zone. Alors, quel moyen pourrait utiliser l'État pour rendre accessibles à tous, plus facilement, les informations sur le [Plan stratégique de développement](#), les opportunités sur les marchés de biens et services, les appels d'offres nationaux et internationaux ? C'est ce que nous allons aborder dans la troisième partie.

5. MÉCANISME D'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

L'information est à la base de toutes les décisions quotidiennes : le choix d'une école, d'une université, d'une carrière professionnelle, d'une voiture, d'une maison, d'un médecin, d'un conjoint, etc. Il est très difficile de trouver un aspect de la vie qui y échappe. Comme nous l'avons

expliqué plus haut, l'information est d'autant plus centrale dans la décision d'ouvrir une entreprise. *Il devient alors indispensable de trouver un moyen de la rendre accessible à tous, souci d'équité et de transparence oblige.* Les moyens traditionnels limités dans le temps et dans l'espace (journaux, radio, télévision, etc.), même s'ils permettent de toucher un grand nombre de personnes, ne répondent pas au critère d'accessibilité permanente à tous, indépendamment de la localisation. Par contre, Internet, de par son caractère non exclusif, se révèle le meilleur moyen non discriminatoire pour partager l'information sur les opportunités, à chacun, qu'il soit basé à Port-au-Prince ou en province, en Haïti comme à l'étranger.

Il serait alors souhaitable que l'État publie toutes les informations sur les marchés nationaux et internationaux sur un site Web. Ceci est d'ailleurs en harmonie avec la nouvelle Loi sur la passation des marchés (article 34 du [Décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux](#)) qui suggère aussi une publication par voie électronique (sur un site Internet)². Cela donnera l'occasion à tout un chacun, indépendamment de l'endroit où il se trouve, d'avoir accès à l'information. Cette politique de communication obligatoire des marchés publics par l'intermédiaire d'un site Internet est en harmonie avec les principes de transparence et d'égalité des chances prônés par la République d'Haïti dont une bonne partie de la population vit dans la diaspora.

L'autre aspect à considérer est la quantité et la qualité de l'information. Il est préférable d'avoir une source centralisée d'information intégrée en vue de réduire les coûts de transaction liés à la recherche de l'information. Par exemple, une entreprise qui a vu l'information sur un appel d'offres pour l'achat de biens et services pourrait souhaiter publier une offre d'emploi, recruter des professionnels, contacter des centres de formation classique ou continue pour la mise à niveau. Voilà une façon simple de dynamiser le marché du travail et de stimuler la création d'emplois ! Ainsi, pour ouvrir une entreprise, un investisseur ou un entrepreneur serait bien intéressé à un site Web servant de guichet unique, où il aura accès à toutes les informations clés (marchés, main-d'œuvre, formation, etc.).

Nous avons montré plus haut combien il était important de rendre accessible à tous, par le truchement d'un site Web intégré, les informations sur les appels d'offres nationaux ►

2. http://www.sdn.mefhaiti.gouv.ht/lois/MarchesPublics/A1N_TM.php

et internationaux ainsi que les opportunités d'affaires en Haïti. Évidemment, des mesures d'accompagnement³ comme des fonds de garantie sont toujours les bienvenues. Elles peuvent aider les banques et les institutions à octroyer des crédits à des taux d'intérêt raisonnables. Le seul inconvénient avec les mesures d'accompagnement, c'est qu'elles attirent parfois le mauvais type⁴, motivé uniquement par le profit. À moins d'être associées à de puissants mécanismes incitatifs, ces mesures risquent d'avoir un effet pervers. Dans le cas d'un fonds de garantie, par exemple, beaucoup d'entrepreneurs chercheront du coup à créer des entreprises sous le seul prétexte d'avoir accès au fonds. Par contre, la simple stratégie de mettre les informations sur les opportunités à la disposition de tous permet de distinguer le vrai entrepreneur du faux. En effet, le vrai chercherait tous les moyens possibles (fonds propres, prêts, transferts de la diaspora, etc.) pour essayer de monter son entreprise⁵. Il n'attend pas forcément l'État avec les mesures d'accompagnement. Le seul accès à l'information sur les opportunités lui permet de prendre tout seul (ou de s'associer à) des décisions d'investissement. Ainsi se développe une culture d'interdépendance facilitée par l'accès à l'information. Ce changement de mentalité, souvent réclamé par des gens réfléchis comme condition de base à la réussite de la reconstruction d'Haïti, est obtenu facilement dans notre modèle économique. Mais comment un tel modèle permet-il de créer des interactions entre les acteurs en vue de parvenir à une croissance inclusive? C'est ce que nous allons aborder dans la quatrième et dernière partie de l'article.

6. MÉCANISME D'INTERACTION ENTRE LES ACTEURS SUR LES MARCHÉS

Quel serait donc l'avantage pour les entreprises, ministères et agences, organisations internationales, ONG et projets de publier leurs offres d'emploi et appels d'offres sur un

3. L'État peut obliger les cantines scolaires, restaurants publics, hôtels, etc., à utiliser un quota d'au moins 40% de production locale végétale, animale et artisanale dans leur consommation. Il peut aussi imposer aux ministères d'allouer des stages d'été aux étudiants des universités publiques, leur permettant d'avoir un peu de ressources pour monter (ou s'associer à) un « business ». L'État peut ainsi aider à créer de la richesse.
4. Le lecteur peut se référer à la théorie du principal-agent dans *La Théorie de contrats* de Bernard Salanié (Economica, 1994).
5. À titre d'exemple, trois entreprises privées haïtiennes (OASIS, E-POWER, GÉNINOV S.A.) générant de la richesse dans l'économie haïtienne ont été récemment créées par association de professionnels haïtiens et étrangers après une étude du marché et l'observation d'un besoin dans leurs secteurs respectifs. Cela n'aurait pas été possible sans l'accès à l'information sur les opportunités sur de tels marchés.

site Web intégré? Comme nous l'avons expliqué précédemment, *un tel site Web serait utilisé par tous les acteurs (entreprises, professionnels, étudiants, centres de formation technique ou universitaire, etc.) sur le marché du travail*. À y publier les offres d'emploi et les appels d'offres, on donne accès à ces informations à tous ces acteurs qui en useront chacun à sa façon. Les étudiants l'utiliseront pour choisir leur formation technique ou universitaire. Les universités et écoles techniques s'y appuieront pour offrir des formations adaptées au marché du travail. Les diplômés et professionnels s'en serviront pour trouver un emploi. Les entreprises l'emploieront pour trouver des contrats et des marchés et pour recruter des professionnels sur le marché. L'État y puisera les statistiques nécessaires à l'élaboration des politiques publiques de l'emploi et de l'éducation. Chacun en sort donc gagnant, la croissance économique augmente et est naturellement répartie, et le défi de l'aide au développement, enfin relevé.

Le mécanisme proposé consiste à mettre en place une plateforme Web qui servirait de passerelle entre :

- les professionnels (étudiants, diplômés, consultants et experts) – *ressources* ;
- les universités/écoles techniques – *formation des ressources* ;
- les entreprises (entreprises, ministères et agences, organisations internationales, ONG et projets) – *utilisation des ressources* ;
- les marchés (opportunités, contrats, appels d'offres) – *mécanismes d'allocation des ressources*.

Une telle passerelle créerait ainsi une interaction naturelle entre tous les acteurs du marché en vue de participer à la création de la richesse. Chacun y trouverait son avantage personnel (effet individuel) et fait intéressant, créerait de la valeur ajoutée pour les autres acteurs (effet collectif). Elle permettrait d'anticiper et de satisfaire les besoins du marché par des actions coordonnées des acteurs, se basant sur les statistiques automatiquement générées sur le marché du travail, comme celles présentées dans le tableau 1.

Malgré leurs limites⁶, ces statistiques, compilées de janvier 2008 à août 2011 à partir d'offres d'emploi publiées sur Internet, **suggèrent à l'État d'augmenter la capacité d'accueil des centres publics de formation en management/ ►**

6. D'abord, 30% des offres ne passent pas par Internet. Ensuite, la majorité des entreprises ne publient même pas leurs offres et recrutent par référence. Enfin, les demandes de techniciens, de personnel de maison, du secteur informel se font systématiquement par référence.

gestion comme l'École Nationale Supérieure en Technologie (ENST), le Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée (CTPEA) et l'INAGHEI afin de répondre aux besoins exprimés par le marché, facilitant ainsi la création d'emplois et donc de la richesse.

7. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons établi que la richesse peut être créée par la participation active d'une plus grande majorité de citoyens entrepreneurs, conduisant à un élargissement naturel de l'assiette fiscale. Toutes choses égales par ailleurs, plus de citoyens ayant ainsi accès à la richesse ou ayant eux-mêmes créé de la richesse ont donc la possibilité de payer des taxes à l'État, lui donnant la capacité de remplir ses fonctions régaliennes.

Tableau 1 Les six professions cadres les plus demandées sur le marché (2008-2011)

Catégorie	Effectif	Taux
Management, finance, comptabilité, commerce	873	51 %
Santé et professions sociales	242	14 %
Sciences humaines et sociales	194	11 %
Sciences de l'ingénieur	177	10 %
Secrétariat	124	7 %
Sciences informatiques	105	6 %
TOTAL	1 715	100 %

Données compilées à partir des offres d'emploi publiées sur le site Web <http://www.jobpaw.com> en août 2011 (Waddle, s.d.)

Dans notre modèle, chaque citoyen entrepreneur crée de la richesse pour lui-même (effet individuel) et pour les autres (effet multiplicateur), comme conséquence de l'interaction générée entre les acteurs du marché. Il se crée ainsi un équilibre social stable, car chaque acteur bénéficie du système et travaille à son amélioration. Il en résulte une situation gagnant-gagnant où tous les acteurs rentrent

dans un « jeu répété à somme positive ». Cet article a le mérite de proposer un mécanisme simple de création participative de richesse avec une répartition naturelle facilitant la stabilité sociale obtenue de façon endogène dans notre modèle économique. ■

BIBLIOGRAPHIE

- [Décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux](#), site Web du ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI) (2010). [Enquête sur l'emploi et l'économie informelle \(EEEI\)](#), ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti, juillet.
- FERREIRA, J. L., et R. WADDLE (2010). « [Strategic Profit Sharing Between Firms](#) », International Journal of Economic Theory, vol. 6, n° 4.
- [Plan stratégique de développement d'Haïti \(PSDH\)](#), février 2012, site Web du Ministère de la Planification et de la Coopération externe d'Haïti.
- SALANIE, B. (1994). « The Economics of Contracts », The MIT Press
- SULLIVAN, T. (2010). « [The Aftermath of Haiti's Earthquake and its Tie to Haiti's "Brain Drain"](#) », World Poverty and Human Rights, 23 avril.
- TIROLE, J. (1988). « [The Theory of Industrial Organization](#) », Cambridge, MA, The MIT Press.
- WADDLE, R. (2011). « [L'accès à l'information: un outil clé dans la croissance économique et sa répartition](#) », Le Nouvelliste, Haïti.
- WADDLE, R. (2009). « [Comment stimuler la création d'emplois en Haïti](#) », Le Nouvelliste, Haïti.
- WADDLE, R. (2005). « [Strategic Profit Sharing Between Firms: A primer](#) », Universidad Carlos III de Madrid, Economic Working Papers, mars.
- WADDLE, R. (s.d.). « Renforçons les mécanismes d'orientation et d'insertion professionnelles afin de créer plus d'emplois en Haïti », Groupe JopPaws [En ligne] https://www.jobpaw.com/assets/pdf/Statistiques_Emploi_JOBPAW.pdf.

Sites Web des trois entreprises privées haïtiennes mentionnées dans l'article :

- <http://www.oasishaiti.com/>
- <http://www.geninov.com>
- <http://www.epowerhaiti.com/>

Roberts Waddle, ing., Ph.D., est détenteur d'un doctorat européen en économie de l'Université Carlos III de Madrid, d'un Diplôme européen en économie quantitative approfondie (DEEQA) et d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en Marchés et Intermédiaires Financiers de l'Université de Toulouse I avec des post-doc dans des Universités comme London School of Economics (Londres), Humboldt Universität (Berlin) et La Sapienza, Università di Roma (Rome). Il a enseigné dans des universités européennes (Université de Toulouse I/France, Carlos III de Madrid/Espagne, Humboldt Universität/Allemagne) et haïtiennes (UNIQ, CTPEA, Faculté des Sciences) et a écrit des articles scientifiques comme « Partage Stratégique de Profits dans les Entreprises » paru dans *International Journal of Economic Theory* (IJET, Vol. 6, Issue 4, Déc 2010) et littéraires comme « Comment stimuler la création d'emplois en Haïti » et « L'accès à l'information: un outil clé dans la croissance économique et sa répartition » paru dans le quotidien « Le Nouvelliste ». Il a récemment travaillé pour des organisations internationales comme la Banque mondiale et la Commission Européenne avant de participer à la création du Groupe JOBPAW avec sa plateforme de l'emploi JOBPAW.COM. rwaddle@gmail.com